



Module 4 : ÉTABLISSEMENT D'UN DIALOGUE AVEC LES PARTIES AU CONFLIT



Objectifs

À l'issue de ce module, vous serez en mesure :

- De décrire les étapes préparatoires indispensables à l'établissement d'un dialogue avec les parties au conflit
- De discuter des considérations clés à prendre en compte lors de l'établissement du dialogue avec les parties à un conflit, notamment celles qui ont trait :
 - Aux plans d'action
 - À la libération et à la réintégration des enfants associés à des forces armées ou à des groupes armés



Discussion de groupe : établir le dialogue avec les parties au conflit

- Quelle a été votre expérience en matière de dialogue avec des parties à un conflit ?
- Dialoguez-vous *uniquement* avec des parties signalées comme ayant commis des violations graves ou également avec d'autres ?
- Quels sont les objectifs de la mission en matière de dialogue ?
- D'autres composantes des missions dialoguent-elles avec des parties au conflit ?



Obstacles au dialogue avec les parties au conflit

- Contraintes d'accès
- Désignation de la partie comme « entité terroriste »
- Fragmentation de la chaîne de commandement de la partie
- Partie refusant de dialoguer à propos des enfants
- Manque de coordination sur la libération et la réintégration des enfants associés à des forces armées et à des groupes armés



Pourquoi est-il important de se préparer ?

- Pour se concentrer sur le(s) bon(s) interlocuteur(s)
- Pour adapter les messages et les approches
- Pour se conformer aux politiques et pratiques de la mission
- Pour tirer des enseignements de l'expérience et coordonner les approches avec la mission et les partenaires



La préparation est essentielle !

Dialogues attendus

- Processus de désarmement, démobilisation et réintégration
- Plan d'action
- Processus de paix

Dialogues inattendus

- Un acteur armé se rend sans prévenir
- De nombreux enfants cherchent une protection dans les complexes/bases de l'ONU
- Le gouvernement ne peut pas ou ne veut pas soutenir le processus de désarmement, démobilisation et réintégration



Considérations clés pour l'établissement du dialogue

- Attitudes et pratiques des responsables de la mission
- Règles et règlements en matière de dialogue
- Expériences passées avec la partie au conflit
- Cadre juridique applicable
- Structure interne de la partie au conflit
- Motivations et intérêts de la partie au conflit



Discussion de groupe : Négocier un plan d'action

- Selon votre expérience, comment se passe la négociation d'un plan d'action avec des parties au conflit ? Qu'est-ce qui fonctionne/ne fonctionne pas ?
- Pourquoi les parties au conflit acceptent-elles de conclure des plans d'action ? Sur quels éléments faut-il insister auprès d'elles ?



Éléments clés pour la réussite du plan d'action

- ✓ Intérêt politique de la partie
- ✓ Cohérence des activités de sensibilisation
- ✓ Accès inconditionnel
- ✓ Efficacité de la coordination
- ✓ Adaptation du plan d'action au contexte
- ✓ Suivi régulier de la mise en œuvre
- ✓ Disponibilité de ressources pour la mise en œuvre



Discussion de groupe : Libération et réintégration des enfants associés à des forces ou groupes armés

- Quelles sont les erreurs les plus courantes dans l'établissement d'un dialogue avec les parties sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration des enfants ? Comment les éviter ?



Exercice de groupe :

Préparation du dialogue

- 1) Sélectionnez un problème lié à la protection de l'enfance qui se pose actuellement dans votre zone de mission et qui nécessite un dialogue avec une partie au conflit.
- 2) Réfléchissez aux questions suivantes :
 - a) Vous adressez-vous à la ou aux bonnes personnes ?
 - b) Quel intérêt la partie voit-elle dans le dialogue ?
 - c) Quelle est l'attitude de la mission à l'égard de cette partie ?
 - d) Quelle serait la meilleure stratégie à suivre pour établir le dialogue ?



Points à retenir

- Tirez parti de votre mandat et de l'espace politique dont vous disposez pour instaurer un dialogue avec les parties au conflit
- Connaissez les parties au conflit dans votre zone de mission ainsi que les interlocuteurs et interlocutrices clés au sein de ces parties
- Évitez les approches « toutes faites »
- Ayez une bonne compréhension des liens entre votre dialogue avec une partie au conflit et le dialogue que tient la mission

